Envoyé en préfecture le 15/11/2022
Reçu en préfecture le 15/11/2022
Affiché le
ID : 084-218400810-20221110-2022_11_199-CC

Morières lès Avignon

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION MUNICIPALE N° 2022-11-199

Convention de partenariat entre la ville de Morières-lès-Avignon et le collège Anne Frank dans le cadre des interventions du service Enfance Jeunesse au sein du collège

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au conseil municipal de donner délégation au Maire,
Vu la délibération municipale en date du 10 Juillet 2020 relative aux délégations consenties à Monsieur le Maire par le conseil municipal.
Vu la convention proposée entre l'Espace Information Jeunesse de la ville de Morières-lès-Avignon et le collège Anne Frank.
Considérant l'intérêt d'un partenariat entre la commune, porté par l'Espace Information Jeunesse, et le collège Anne Frank afin de mener des actions en direction des collégiens. Cet engagement s'inscrit dans le cadre réglementaire d'un partenariat entre l'établissement scolaire et la collectivité au travers de son PEDT.

DÉCIDE

Article 1 : De passer une convention entre l'Espace Information Jeunesse de la ville de Morières-lès-Avignon et le collège Anne Frank pour l'intervention du service Enfance Jeunesse de la ville auprès des jeunes pré-ados (11-15 ans) scolarisés au collège Anne Frank de Morières-lès-Avignon pour réaliser de la prévention, promouvoir certains dispositifs ou dans le cadre de la construction du projet professionnel des collégiens.

Article 2 : Les animateurs sont mis à disposition gracieusement pour les interventions au sein du collège dans le cadre de leurs missions. Aucune participation financière n'est demandée aux élèves, ni au collège.

Article 3 : La convention est conclue du 1er novembre 2022 au 30 juin 2023. Elle fait l'objet d'une reconduction tacite.

Fait à Morières les Avignon, le 10 novembre 2022
Le Maire

Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE
53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tèl 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

Envoyé en préfecture le 15/11/2022
Reçu en préfecture le 15/11/2022
Affiché le
ID : 084-218400810-20221110-2022_11_199-CC